

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1936, tome 35, p. 292-296

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

NOUVELLES

LE NOUVEAU PRESIDENT

DE L'ASSEMBLEE FEDERALE

Il nous est particulièrement agréable de relever ici une « nouvelle » qui concerne l'un de nos Anciens les plus fidèles et les plus dévoués, celui que l'on nomme depuis près d'un quart de siècle, Monsieur le conseiller d'Etat **Maurice Troillet**. Le 7 décembre il fut élu, par un vote remarquable, président du Conseil national, et partant de l'Assemblée fédérale suisse. Cet honneur et cette charge ne pouvaient être attribués à magistrat plus méritant et plus capable. Aussi sommes-nous très heureux et très fiers de pouvoir lui dire nos compliments respectueux et nos souhaits de parfaite réussite dans la lourde et difficile mission que les législateurs nationaux viennent de lui confier.

M. Maurice Troillet est né en 1880 à Bagnes, « au pied du Saint-Bernard, dans une vaste et austère maison en pierres rugueuses, faite pour servir d'abri à une race forte et montagnarde », écrit M. Pierre Grellet dans un excellent article de la « Gazette de Lausanne » consacré au nouveau président. Il ajoute : M. Troillet « suit une filière scolaire traditionnellement valaisanne. Il fait ses premières études au collège du monastère de Saint-Maurice. Dans cette école qui a formé aux disciplines spirituelles tant d'hommes remarquables de la Suisse catholique, il a pour condisciple M. Jean Musy, auquel le lien de grandes affinités de goût et de tempérament. Il continue ses classes à Brigue et Einsiedeln et se forme au droit aux Universités de Fribourg, Munich et Paris ».

L'ascension politique de M. Troillet fut rapide. Ses études universitaires terminées, à peine âgé de 25 ans, il est député de Bagnes, trois ans après, président de sa commune, et, en 1913, conseiller d'Etat. Ce que fut son activité au gouvernement valaisan, il ne nous appartient pas de le dire ici où nous n'érigions pas de tribune, mais il nous sera permis de reprendre cette phrase de M. Grellet, dans l'article cité plus haut : « En 23 ans, il y a marqué un sillon profond, tracé au milieu des luttes innombrables qui embroussaillent la vie politique valaisanne, et qui



font que son effort gouvernemental s'aperçoit mieux de loin que de près, du dehors que du dedans ». Ce jugement impartial et objectif, nous le faisons nôtre.

Alors que la majeure partie de l'action de M. Troillet trouvait son rayonnement en Valais surtout, elle eut cependant la possibilité de s'exercer sur une scène plus vaste, celle de la patrie suisse. En 1920, M. Troillet entra au Conseil national où il fut constamment réélu par la suite. S'il ne parut pas à la Chambre, pendant une législature, ce fut pour laisser la place à M. le conseiller aux Etats Evêquoz, momentanément victime de compétitions régionales.

A Berne M. Troillet se révéla l'homme averti de tout ce qui touche aux grands problèmes agricoles et économiques du pays. Le journaliste dont nous avons déjà rapporté les propos dit encore à ce sujet : « Il n'a jamais compté au nombre des discoureurs. Homme d'action, sans cesse à la recherche de solutions pratiques, il a été la cheville ouvrière de nombreuses commissions. Dans ces réunions restreintes de spécialistes il est dans son climat. Chacun écoute ses avis et reconnaît son expérience. Parmi ses rares apparitions à la tribune, il faut retenir ses énergiques interventions lors des débats soulevés à plusieurs reprises par l'impôt sur les vins. Il fut un des inspirateurs les plus actifs et les plus autorisés de la défense romande contre cette offensive fiscale, défense victorieuse, en définitive. »

La réception que réserva le Valais au nouveau président du Conseil national fut un triomphe. Après avoir été fêté à Berne, à Fribourg et à Lausanne, il vint, vendredi dernier, 13 décembre, recevoir dans son canton, les hommages dus au premier magistrat de la Suisse. A St-Maurice, la foule se pressait à la gare pour le féliciter et le complimenter. Autorités civiles et ecclésiastiques, les représentants de l'Abbaye et du Collège, ceux des communes du district de Monthey, de Lavey-Village, des diverses sociétés de la région, tinrent à manifester leurs sentiments de fierté et de joie à l'adresse de l'éminent magistrat. Aux paroles de bienvenue que lui adressa M. le président Rey-Bellet, M. Troillet répondit par quelques mots de remerciements et l'émotion le gagnait. Il eut la grande amabilité de rappeler publiquement que pendant sept ans il avait fréquenté le Collège de St-Maurice auquel il dit son amitié et sa fidélité. Puis le voyage triomphal se poursuivit jusqu'à Sion où la réception fut grandiose.

Nous renouvelons au premier magistrat de notre pays l'expression de nos hommages respectueux et nous faisons des vœux pour que la Providence bénisse ses efforts et ses travaux.

M. LE PRESIDENT DU TRIBUNAL FEDERAL

PREND SA RETRAITE

Arrivé au terme de ses deux années de présidence, M. le juge fédéral **Arthur Couchepin** prend une retraite bien méritée. Nous la lui souhaitons longue et heureuse.

M. Arthur Couchepin est né à Martigny-Bourg en 1869. Il passa six ans dans notre Collège puis étudia le droit. Il reprit ensuite l'étude d'avocat et de notaire de son père, après avoir travaillé en collaboration avec lui dès l'âge de 24 ans. De 1893 à 1905, M. Couchepin est député de Martigny au Grand Conseil. En 1905, il entre au

gouvernement valaisan et y dirige le Département de Justice et Police. Il quitta ce poste en 1916 pour aller au Palais de Montbenon occuper le siège de Félix Clausen. Comme membre de la section de droit public, juriste consciencieux que sa carrière politique avait familiarisé avec une foule de problèmes, il rendit de grands services au Tribunal Fédéral, comme il en rendit à son canton où une loi porte son nom. « La conscience personnifiée, des exposés minutieux, une connaissance détaillée des questions administratives, un travailleur incomparable, tel est M. Couchepin », écrivait récemment « La Revue » de Lausanne.

Pour témoigner de sa reconnaissance au juge fédéral démissionnaire, la Faculté de droit de l'Université de Berne, à l'occasion de son 102^e dies academicus, qui eut lieu le 28 novembre, a décerné à M. Couchepin le titre de docteur honoris causa.

LE NOUVEAU COMMANDANT

DES FORTS DE ST-MAURICE

A peine M. le colonel Huber nous avait-il quittés que nous avions la joie de saluer son successeur à la tête des Forts de St-Maurice, M. le colonel **Julius Schwarz**. Celui-ci entra en fonctions le 1^{er} novembre. Peu de jours après il fit à S. E. Mgr Burquier et aux Chanoines de l'Abbaye une visite de courtoisie qui fut très goûtée. Au repas de midi Monseigneur souhaita la bienvenue au nouveau Commandant en termes choisis et M. le colonel répondit en quelques mots pleins de cœur et d'amabilité.

Nous souhaitons à M. le colonel Schwarz une brillante activité dans le nouveau champ d'action que vient de lui confier le Conseil fédéral.

CURIEUSE COINCIDENCE

En ce mois de décembre 1936, il est curieux de constater quelle place de premier plan occupent nos anciens dans les charges publiques. Sans songer à relever ici les noms de tous ceux qui ont été investis d'un mandat dans les Conseils de la nation, dans les gouvernements cantonaux, les Tribunaux et les administrations communales, il nous sera bien permis de nous réjouir qu'à l'heure actuelle M. Maurice Troillet soit président du Conseil national, M. Arthur Couchepin, président du Tribunal fédéral, MM. Cyrille Pitteloud et Maurice Troillet, respectivement président et vice-président du Conseil d'Etat valaisan, M. Charles Haegler, président du Grand Conseil valaisan, M. André Germanier, premier vice-président de ce même corps et M. Marcel Gard, second vice-président.

ORDINATION

M. le Chanoine **Denys Terraz** a été ordonné sous-diacre par S. E. Mgr Burquier, le 15 novembre.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. l'abbé **François Guenat**, vicaire de Tavannes, vient d'être nommé curé de Rocourt (Jura-Bernois) où il sera installé le 20 décembre prochain.

ELECTIONS

Lors du renouvellement du Grand Conseil genevois M. **Henri Berra** a été brillamment réélu député. Il en a été de même, dans le canton de Fribourg, pour MM. **Joseph Ackermann**, de Bulle, et **Ernest Lorson**, de Fribourg.

MARIAGES

M. **Jean-Marie Gogniat**, de Fribourg, a épousé le 14 novembre, Mademoiselle Lucette Bochatay, de Salvan.

M. **Félix Richard**, de Monthey, a épousé, le 28 novembre, Mademoiselle Imelda Gandet, de Lavey.

DANS LA SOCIETE DES ETUDIANTS SUISSES

M. **Victor de Kalbermatten**, étudiant en médecine, et M. **Alphonse Gross**, étudiant en droit à l'Université de Lausanne, ont été nommés respectivement vice-président et secrétaire de la Lémania. M. **Pierre Bagnoud**, étudiant ing. au Polytechnicum de Zurich, a été nommé Fuchs-Major de la Romania Turicencis. M. **Edouard Fellay**, étudiant en droit à l'Université de Fribourg, a été nommé secrétaire de la Sarinia.

F.-M. B.